

Rencontre citoyenne

Travaux de pavage sur les 41e et 42e avenues et la rue de Séville

COMPTE RENDU

30 novembre 2022 – 19 h

Centre communautaire Marie-Victorin
460, rue de Neuilly
Terrebonne

Compte rendu préparé par



2 décembre 2022

Contexte

Le 30 novembre 2022, la Ville de Terrebonne a tenu une rencontre citoyenne concernant la possibilité d'entreprendre des travaux de pavage sur les 41e et 42e avenues et la rue de Séville.

Les propriétaires des résidences du secteur visé ont reçu une lettre les informant du projet et les invitant à visiter une page Web sur le site de la Ville de Terrebonne pour participer à la consultation.

Cinq personnes représentaient la Ville de Terrebonne :

Du Conseil municipal :

- Marie-Ève Couturier, conseillère municipale du district 7 – Côte de Terrebonne
- Sonia Leblanc, conseillère municipale du district 15 - Saint-Charles – Des Fleurs et présidente de la Commission de l'administration

De l'administration de la Ville :

- Philippe Lalonde, ingénieur infrastructures municipales
- Judith Proulx, chef de section revenu et assistante trésorière
- Amélie Beaulac, conseillère en communication

Madame Marie-Ève Couturier a débuté avec un mot de présentation et invite les citoyens à poser toutes leurs questions. Elle informe qu'il y aura une période de vote jusqu'au 16 décembre.

La présentation du projet a été faite par les représentants de l'administration de la Ville de Terrebonne : Philippe Lalonde, Judith Proulx et Amélie Beaulac.

Après la présentation, les citoyens sont invités à consulter l'estimation des coûts par matricule à l'écran. Les représentants de la Ville indiquent que le tableau sera disponible en ligne dès le lendemain.

Faits saillants

Les principales interventions des citoyens lors de la rencontre publique concernaient les coûts des travaux, notamment le partage de ces derniers, le projet en soi et les modalités de vote.

À la fin de la période de questions, les représentants de la Ville annoncent que le vote en ligne sera un sondage d'intention et non un sondage décisionnel.

Le résultat contribuera à déterminer les prochaines étapes tout en donnant des indications sur l'intérêt par rue pour le pavage. On évoque la possibilité de présenter un nouveau projet à la suite de ce sondage. Les citoyens présents se sont montrés ouverts à une prochaine consultation publique.

Principaux enjeux identifiés par les citoyens des 41e et 42e avenues et de la rue de Séville, lors de la rencontre citoyenne

1 Coûts et partage des coûts

- 1.1 Des citoyens demandent pourquoi certains propriétaires, notamment les lots de coin et l'usine, vont profiter des infrastructures, mais ne contribueront pas au pavage.
 - 1.1.1 Ils soulignent que malgré le fait que leurs adresses soient sur la rue Côte de Terrebonne, une grande partie de leurs activités se passent sur les 41^e, 42^e avenues et rue de Séville.
 - 1.1.2 Un citoyen souligne que les normes de construction en ce qui a trait au pavage ne sont pas la même pour le transport local que pour le transport industriel.
 - 1.1.3 Un citoyen évoque la possibilité de donner une adresse sur la 42^e avenue à l'usine pour qu'ils participent eux aussi les coûts liés au pavage.
- 1.2 Une citoyenne demande à voir les coûts de pavage de la 40e avenue pour comparer avec ce qui est présenté lors de la rencontre citoyenne.
 - 1.2.1 Il y a une demande pour que ce soit déposé sur le site Web.
- 1.3 Des citoyens s'inquiètent du fait que leurs comptes de taxes municipales augmenteront puisque l'évaluation municipale va augmenter si les rues sont asphaltées.
 - 1.3.1 Un citoyen aimerait savoir avant le vote quel sera l'impact réel du pavage sur son compte de taxes.

1.4 Un citoyen aimerait avoir le détail des coûts présentés. Il est surpris du coût total de l'estimation et affirme que dans une autre ville, des travaux similaires ont été effectués pour moins de la moitié du coût.

1.4.1 Il se questionne sur la validité de l'estimation et de la hauteur des frais de contingence et des frais de règlement.

1.5 Des citoyens s'inquiètent de l'augmentation possible des coûts (et donc du coût réel) par rapport à l'estimation présentée.

2 Le projet

2.1 Un citoyen demande si le projet peut être scindé dans le cas où seulement une des rues serait en accord, et ce, même dans le cas où il y aurait une majorité simple à l'issue du vote, mais que la majorité est concentrée sur la 42^e avenue.

2.2 Un citoyen demande si la Ville a un intérêt au pavage de ses rues.

2.3 Un citoyen questionne la Ville par rapport aux services minimums qui viennent avec une rue asphaltée (entretien, déneigement, etc.).

3 Modalités de vote

3.1 Des citoyens sont d'avis que le vote se fait de façon trop rapide. Ils aimeraient pouvoir se consulter entre eux avant.

3.1.1 Les citoyens aimeraient avoir une option de modifier le projet lors du vote.

3.2 Des citoyens remettent en question l'équité du vote basé sur le nombre de pieds linéaires en façade des terrains; les citoyens avec plus de pieds linéaires paieront davantage et n'ont qu'un seul vote.

4 Autres sujets

4.1 Un citoyen demande si c'est possible de faire venir l'aqueduc et les égouts sanitaires lors des travaux.

4.2 Une citoyenne se questionne par rapport à la vitesse des voitures et des camions de l'usine qui sera nécessairement plus élevée une fois que les rues seront asphaltées, notamment en lien avec la sécurité des enfants.

4.3 Plusieurs citoyens se sont plaints du mauvais voisinage avec l'usine située à l'intersection de la 41^e avenue et de la rue Côte de Terrebonne, notamment les nuisances sonores.